

IB/2020- 2510

Monaco, le **31 AOUT 2020**

Information à l'attention de Mesdames et Messieurs les parents d'élèves

Madame, Monsieur,

La décision ministérielle du 24 juillet 2020 a confirmé la réouverture des établissements scolaires de la Principauté.

Ainsi, **l'ensemble des élèves de la maternelle à l'enseignement supérieur, ainsi que le personnel enseignant et non enseignant, reprendront le chemin des classes au début de ce mois de septembre 2020.**

Cependant, au regard de la situation sanitaire, la sécurité des élèves, des familles et du personnel demeure une priorité forte du Gouvernement Princier.

Ainsi, cette reprise des activités scolaires s'accompagnera de la mise en œuvre, dans tous les établissements scolaires et dès la rentrée scolaire de septembre 2020, **des mesures sanitaires suivantes** :

- le port obligatoire du masque par tous les personnels et tous les élèves à partir du cours préparatoire (CP) ;
- le lavage et la désinfection des mains pluriquotidiens ;
- la mise à disposition de gel hydro alcoolique à l'entrée de l'établissement et dans tout lieu approprié ;
- le respect, sauf réelle impossibilité, de la distanciation sanitaire avec une réorganisation des salles, des sens de circulation, de la signalétique, etc. ;
- la réorganisation de la prise des repas dans le respect des consignes sanitaires ;
- le renforcement du nettoyage et de la désinfection des locaux.

Les entrées et sorties des élèves, ainsi que les temps de récréations seront échelonnés afin d'éviter le plus possibles les attroupements.

Les horaires de la rentrée des classes sont communiqués directement aux familles par les établissements scolaires sur leur site internet.

Cette réouverture s'accompagnera de la reprise de la restauration scolaire et de la pratique du sport scolaire dans le respect des mesures sanitaires liées à chaque activité.

Afin de préserver la santé de chacun, **nous vous remercions de bien vouloir** :

- doter votre (vos) enfant(s) de masques (à partir du CP) pour chaque jour de classe ;
- devant l'établissement scolaire et les installations sportives : porter un masque, respecter les gestes barrières et éviter les attroupements ;
- faire également respecter ce port du masque et les gestes barrières par votre (vos) enfants ;
- ne pas envoyer votre (vos) enfant(s) en classe en cas de fièvre (38°C ou plus) ou en cas d'apparition de symptômes évoquant la Covid-19 chez lui-même ou chez un membre de sa famille. Dans ce cas, il conviendra d'appeler votre médecin traitant par téléphone qui indiquera la marche à suivre.

Je vous informe que **tous les élèves, à partir du CP, bénéficieront d'une dotation d'un kit de deux masques en tissu** à la rentrée prochaine.

La Direction de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports, l'ensemble de la communauté éducative et les équipes psycho-sociales et de santé sont à votre disposition pour toute question complémentaire.

En vous remerciant de l'attention que vous porterez à la présente, je vous souhaite une bonne rentrée scolaire 2020 malgré un contexte sanitaire contraignant et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Directeur de l'Éducation Nationale,
de la Jeunesse et des Sports,



Isabelle BONNAL